



Équipements individuels en OPCO : la DG dit banco ?!



Ce 25 mai, la Direction générale a présenté le lancement de l'étude ergonomique sur les équipements de protection individuelle (EPI) pour les personnels Opérations commerciales (OPCO).

Cette étude, pilotée par le pôle ergonomie du secrétariat général (SG) du ministère, est prévue pour s'achever en janvier 2022.

Il s'agit à terme de fournir aux collègues une fourniture la plus complète possible des effets nécessaires dans l'accomplissement des missions. Et ce via une dotation individuelle.

Pour SOLIDAIRES, c'est un combat qui nous est cher paraissant avancer enfin.

Pendant trop longtemps, l'administration a été défaillante dans l'équipement de ses personnels.

Aussi, pendant des années, SOLIDAIRES a œuvré dans les instances ministérielles locales (CHSCT) pour obtenir des financements et palier aux carences constatées (dotation de chaussures de sécurité, casques, chasubles, lampes de poche, etc).

Sommaire

Tract/résumé :	p1
Compte-rendu	p2
Annexe - déclaration préalable :	p3

Or, c'est à l'employeur de veiller à fournir des effets de qualité et en quantité suffisante à ses personnels. C'est pourquoi SOLIDAIRES a mené en parallèle la lutte au niveau national, afin d'interpeler la Direction générale et le Ministère.

Cette lutte a connu un formidable coup d'accélérateur lors du mouvement des personnels du printemps 2019. Un mouvement où les agents ont exprimé leur ras-le-bol sur le peu de considération morale et matérielle dont ils faisaient part de la « haute » administration.

Deux ans plus tard, après une 1^{ère} étude destinée aux personnels de la branche Surveillance, ce sont donc les OPCO qui font l'objet de l'attention de leur administration.

SOLIDAIRES se satisfait de la progression de cette thématique essentielle au quotidien de travail de nos collègues. Néanmoins, notre organisation sera vigilante sur le déroulé de l'étude jusqu'à son issue. Car tout n'est pas réglé, notamment pour nos collègues féminines ou en charge des entrepôts fiscaux de stockage, où l'inconnu demeure.

Quoiqu'il en soit, SOLIDAIRES continuera de se tenir à la disposition des collègues, d'être à leurs côtés et d'agir dans leur intérêt.

Introduction

Présentation

Ce mardi 25 mai s'est tenu en présentiel à la Direction générale (DG) et en visioconférence une réunion consacrée aux Équipements de Protection Individuelle (EPI) en opérations commerciales (OP/CO).

Participation

Tous les syndicats étaient présents, à raison d'une personne représentante par organisation (selon la limitation formulée par le pôle ergonomie du Ministère).

Préalable

L'équipement étant un sujet nous tenant à cœur SOLIDAIRES a lu une préalable (voir p3). Pas d'autre déclaration.

Ordre du jour

Calendrier : de mi-2021 à janvier 2022

Il est rappelé que cette étude fait suite à celle sur la branche surveillance, qui avait permis des améliorations, notamment sur le poids des gilets porte-plaques.

Les visites en OP/CO présentent de nombreuses spécificités selon les lieux et les types de contrôles, donc une grande diversité des équipements. Le but de cette étude est de mettre à disposition des matériels facilitant les contrôles et prévenant les risques.

Selon son déroulement prévisionnel, cette étude va se faire en deux volets (1° dédouanement, 2° CI-viti), sur une petite année.

1^{er} volet – présentation : après une réunion préparatoire déroulée sur Roissy Fret en mars, il s'agit de présenter ce 25 mai la question des contrôles dans le cadre du dédouanement dans 4 contextes : portuaire (Le Havre), entreprises (Orléans), frontière tierce (Saint-Louis autoroute) et aéroport (Lyon St Saint-Exupéry).

1^{er} volet – réalisation : des déplacements et analyses sur sites vont être effectués entre juin et septembre.

Fin 1^{er} volet & début du 2^d : une réunion aura lieu en octobre pour restitution des résultats et lancement du second volet, consacré aux contrôles contributions indirectes (CI) et viti-vinicoles.

Fin de l'étude : normalement, l'étude est achevée en janvier 2022.

Objectifs et méthodologie : connaître le travail par l'échange

Pilotage : Le pôle ergonomie du secrétariat général (SG) du ministère pilote cette étude.

Cible : Le principe est d'aboutir à une vision générale du travail, avant de la décliner sur des points techniques particuliers, le tout sur 3 dimensions :

- agents,
- équipements,
- contexte (par exemple les différents types d'entrepôts, le climat, les risques, la cohabitation avec les personnes salariées du privé).

Méthode (observation, échange, analyse) :

Le travail réel des personnels sur le terrain sera observé, puis des entretiens seront menés, avec recueil de leurs idées. Il y aura ensuite une analyse documentaire (consignes d'utilisation des équipements par exemple). Et, enfin, une séance d'approfondissement avec à nouveau un échange avec les agents.

Conclusion : Le résultat sera de dégager un état des lieux permettant envisager des pistes d'amélioration.

Analyse de SOLIDAIRES : des progrès conquis de haute lutte

Une victoire syndicale

Cette réunion a surtout servi à présenter la méthodologie qui va être utilisée, sur laquelle il n'y a pas vraiment eu de débat.

SOLIDAIRES a quand même pu rappeler que :

- la question des EPI en OP/CO était une de nos revendications,
- le contexte de mouvement de 2019 a sûrement accéléré les choses,
- et que cette question faisait écho au travail des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et des plans de prévention des risques (Document unique d'évaluation des risques professionnels – programmes annuels de prévention – DUERP-PAP).

Fin des disparités sur le territoire

Pendant trop longtemps, faute de politique globale et par abandon de la question des matériels de protection en OP/CO, ce sont souvent les CHSCT qui ont suppléé aux déficiences de l'administration, en finançant ponctuellement un certain nombre d'EPI (chaussures de sécurité par exemple). Cet état de fait entraînait une disparité et même une inégalité entre les agents des différents services OP/CO sur le territoire.

Par ailleurs, les CHSCT disparaîtront en 2022, remplacés par des Comités sociaux d'administration (CSA) aux contours flous et aux possibilités budgétaires inconnues à ce jour.

Cette étude est-elle une façon pour la DG de reprendre la main sur un sujet qu'elle avait depuis trop longtemps abandonné ? Anticipe-t-elle ainsi la fin des CHSCT ?

Mais un combat inachevé

Au cours de la réunion, nous avons pu présenter nos revendications sur :

- les problèmes des EPI selon le genre (matériel parfois inadapté aux collègues féminines),
- notre demande d'extension du carnet à points aux OP/CO, cette dernière revendication étant partagée par d'autres OS.

Enfin, sur la question de l'absence de mention explicite des entrepôts fiscaux de stockage (EFS) dans les documents de travail, problème soulevé dans notre liminaire, nous n'avons eu aucune réponse...

Annexe : notre déclaration préalable



**Comité de suivi
E.P.I. en OPCO
du mardi 25 mai 2021**



Conditions de travail

Liminaire

Monsieur le président,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour un Comité de suivi (Cosui) de l'étude ergonomique dédiée aux équipements de protection individuelle (EPI) des personnels Opérations Commerciales (OPCO).

C'est un comité de suivi particulièrement attendu.

De longue date, depuis plusieurs années, SOLIDAIRES Douanes milite pour que les personnels soient convenablement équipés pour l'exercice de leurs missions. C'est-à-dire via :

- du matériel de qualité,
- en dotation individuelle,
- et ci-possible au maximum de fabrication locale.

Nous revenons de loin. Pendant trop longtemps, austérité budgétaire oblige, l'équipement était le parent pauvre des dotations : *collectif* plutôt qu'*individuel*, *a minima* plutôt que *qualitatif*.

Il eût fallu un mouvement, celui du printemps 2019, pour que la « haute » administration prenne conscience de la lassitude des personnels sur le peu de considération qui leur était fait au quotidien.

Les personnels de la branche Surveillance (SURV), alors en pointe dans la mobilisation, ont été les premiers à bénéficier d'une revue de leur dotation, quantitativement et qualitativement¹.

C'est désormais le tour de nos collègues de la branche OPCO.

Et, tout comme en SURV, du fait de la diversité des environnements et des fonctions exercées, cette étude va requérir plusieurs réunions :

- 1^{ère} étape : aujourd'hui sur le dédouanement
- 2^{ème} étape : en octobre prochain sur « la fiscalité et le contrôle de la filière viti-vinicole ».

D'abord, nous pouvons le constater et nous en réjouir collectivement, le principe d'une **dotation individuelle** est acté. La pertinence de ce principe revendiqué par SOLIDAIRES n'est plus remise en cause. C'est un gage d'hygiène, d'appropriation par les personnels, donc de protection.

Ensuite, il importe de pousser l'individualisation des effets par une **déclinaison selon le genre** (Femmes/Hommes), la plus adaptée aux morphologies. Car malheureusement, jusqu'à présent, trop souvent l'équipement proposé est masculin.

En outre, il faudra généraliser le dispositif du **cahier à points** en l'étendant aux agents OPCO, afin de leur permettre le renouvellement régulier de leur dotation (si taille différente, etc).

Surtout, nous pouvons le regretter, les contrôles des **produits pétroliers** ne sont pas explicitement cités pour la réunion d'octobre. Or, le contrôle physique en entrepôt fiscal de stockage (EFS) requiert une dotation adéquate en vêtements et chaussures !

Enfin, en matière de *protection*, nous regrettons la méthodologie fixée par le pôle ergonomie du ministère en matière de nombre de personnes par organisation syndicale (OS). En cette période de déconfinement, garantir la **participation** de 2 personnes par OS/alliance (au lieu d'une seule) aurait été possible avec des barrières en plexiglas.

Cela aurait été le gage d'une appropriation plus large de l'expression des besoins des personnels.

Le mardi 25 mai 2021
La délégation SOLIDAIRES Douanes

¹ Pour plus de détails, voir nos comptes rendus : <http://www.solidaires-douanes.org/GTR-EPI>

 Pour la délégation SOLIDAIRES participait Guillaume Quéromès. Pour plus de précisions, le contacter.

Équipements individuels en OPCO : la DG dit banco ?!



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : contact@solidaires-douanes.org

adhésion : solidaires-douanes.org/-adhesion-